

EXPERTISES

TRÉSORERIE



PAR
MAHA KERAMANE,
RESPONSABLE ENTREPRENEURIAT
SOCIAL ET MICROFINANCE EUROPE,
BNP PARIBAS



PAR
EMMANUELLE DAVY,
CHARGÉE DE MISSION
ENTREPRENEURIAT SOCIAL,
BNP PARIBAS



PAR
ÉDOUARD NARBOUX,
MANAGING DIRECTOR,
AETHER FINANCIAL SERVICES



PAR
GAELE RIBAUD,
LEGAL MANAGER,
AETHER FINANCIAL SERVICES

Le Contrat à Impact Social

Nouvel outil de financement de l'innovation sociale

Nés en 2010 au Royaume-Uni, ces contrats liant sphère publique et investisseurs privés, permettent de financer l'innovation sociale sur des projets concrets et efficaces à long terme. En France, les premiers Contrats à Impact Social (CIS) ont été conçus dès 2016. Le 7 mars 2019, le Haut-commissariat à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale a organisé un événement célébrant les trois nouveaux CIS dans lequel il est impliqué.



« Le CIS est un très beau challenge pour nous. C'est une super expérience pour faire financer une expérimentation difficilement subventionnable qui à plus long terme nous permettra de couvrir les bassins ruraux et périurbains en France ».

Michaël Cienka, responsable du développement de La Cravate Solidaire

Un financement venant d'outre-Manche

Adaptation française du *Social Impact Bond* (SIB), le Contrat à Impact Social (CIS) est un dispositif permettant à un opérateur social de faire financer un programme innovant de prévention sociale par des investisseurs privés, lesquels seront remboursés au moyen de fonds publics en fonction de l'atteinte d'objectifs d'impact social prédéterminés. En conditionnant le remboursement à l'efficacité sociale du projet, ce ne sont ni les opérateurs sociaux ni la contrepartie publique mais bien les investisseurs qui assument le risque financier de l'innovation sociale.

Le développement du CIS

Le premier SIB fut mis en place en 2010 en Grande-Bretagne.



L'objectif (qui a été atteint) était de réduire de 7,5 % la récidive des personnes condamnées à de courtes peines de prison dans la ville de Peterborough.

Depuis, environ 135 SIB ont été déployés dans une vingtaine de pays, pour un total de près de 425M\$, et portant sur des thématiques variées telles que l'insertion professionnelle, la santé ou la protection de l'enfance.

Inspiré par ces initiatives, le gouvernement français a lancé en mars 2016 un appel à projet de « Contrats à Impact Social ». Un an plus tard, 13 projets de CIS avaient été labellisés par le Ministère des Finances et à ce jour 5 CIS ont été signés et lancés. D'autres projets sont à venir en 2019.

Une solution innovante et gagnante pour l'ensemble des parties

1. Opérateurs sociaux

Le CIS constitue une source de financement stable pluriannuelle, le temps de démontrer l'impact social du projet, le tout sans porter de risque financier.

2. Autorités publiques

En transférant le risque financier aux investisseurs privés, le CIS permet de financer l'innovation uniquement si celle-ci a prouvé son efficacité tout en réalisant une économie budgétaire.

3. Investisseurs privés

Contrairement à un don, l'investissement dans un CIS permet, si les objectifs sont atteints, de récupérer le capital et de réinvestir dans d'autres projets sociaux. De plus, le CIS n'étant pas corrélé aux marchés financiers, il permet une diversification des portefeuilles.

Le CIS repose sur la rencontre de différents acteurs publics, privés et associatifs, tous unis autour d'un projet d'intérêt général.

4. Population cible

Elle bénéficie d'actions préventives qui sont souvent plus efficaces.

Lorsque le programme permet de délivrer un impact social, confirmé par l'atteinte des objectifs et l'évaluation globale du dispositif, cela génère : (i) avant

tout une amélioration sociale de la population cible du programme; (ii) l'identification de solutions de prévention efficaces générant des économies pour l'administration publique; (iii) la confirmation de l'efficacité de la solution proposée et sa reprise éventuelle par les pou-

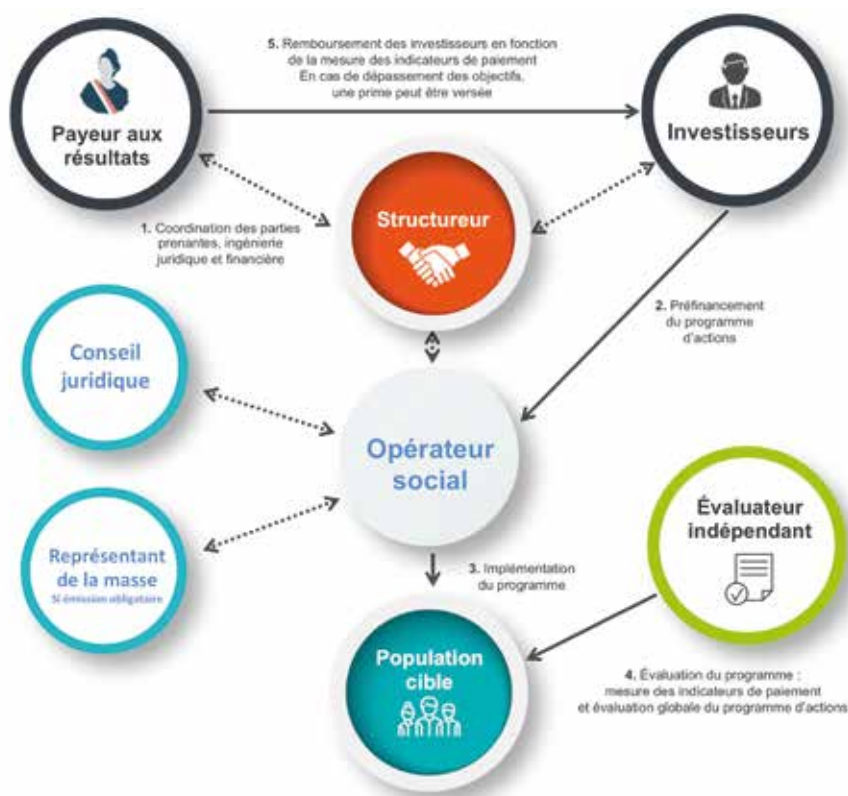
voirs publics pour l'opérateur social; et (iv) le remboursement des investisseurs.

Des expertises diversifiées

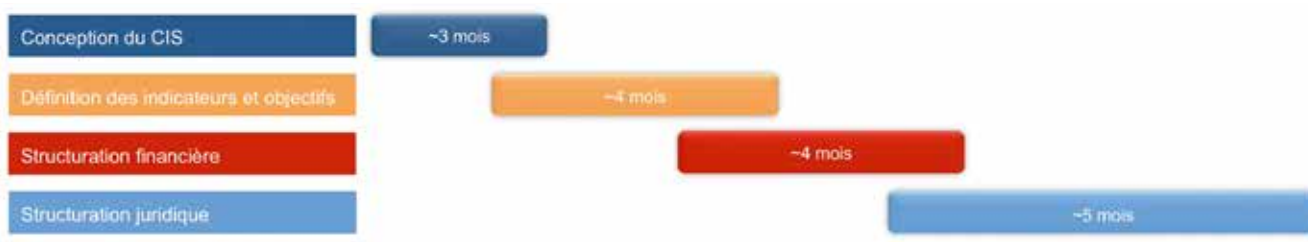
Une des forces du CIS réside dans la rencontre de différents acteurs publics, privés et associatifs, tous unis autour d'un projet d'intérêt général mis en musique par des experts engagés de différents domaines :

- Le structureur qui assure un dialogue intelligible entre toutes les parties prenantes, assume la coordination du projet CIS tout au long du montage et réalise la modélisation financière;

Organigramme de structuration



Calendrier approximatif des étapes de structuration du CIS



- L'évaluateur indépendant qui mesure la performance sociale du CIS telle que définie dans le contrat ;
- Le conseil juridique qui coordonne l'ensemble contractuel ;
- L'agent obligataire accompagne l'opérateur social dans ses relations avec les obligataires en qualité de représentant de la masse et/ou d'agent des sûretés.

Structuration des premières opérations en France

Les cinq premiers CIS français, signés entre 2016 et début 2019, ont été portés par La Fondation d'Auteuil (protection de l'enfance), Wimoov (aide à la mobilité), l'Adie et La Cravate Solidaire (insertion professionnelle), ainsi que par Article 1 (persévérance scolaire dans les filières techniques agricoles). Ces CIS, structurés via des émissions obligataires de maturité 3-7 ans, ont des montants entre 450K€ et 2,5M€ et des rémunérations plafonnées.

Ces premières opérations n'ont pas été sans difficulté puisqu'il a fallu défricher différents aspects juridiques et budgétaires ainsi que comprendre les intérêts et contraintes de



Les cinq premiers CIS français ont été signés et lancés entre fin 2016 et début 2019.

chaque partie prenante afin d'éviter tout blocage. À ce stade du développement des CIS, où les bases et les standards doivent encore être établis, le temps de structuration et de négociation reste encore conséquent.

Une structuration sur-mesure

In fine, même si certaines étapes peuvent être standardisées et raccourcies, le CIS reste un outil de financement sur-mesure. En effet, le CIS place les bénéficiaires ainsi que l'ADN et le savoir-faire de l'opérateur au centre du dispositif, il doit donc s'adapter à chaque projet.

En conclusion, le CIS est un mode de financement permettant de faciliter le développement de nouvelles activités ou des programmes innovants sur des activités existantes en lien avec la prévention de problématiques sociales peu ou mal couvertes et qui pourront, si leur impact social est avéré,

être repris par les pouvoirs publics. Dans ce contexte et fort du succès des premiers CIS, le gouvernement français a, dès novembre 2018 lors de la présentation du Pacte de croissance de l'Économie Sociale et Solidaire, annoncé le lancement d'une deuxième génération de Contrats à Impact Social. ●

Points à retenir

Le Contrat à Impact Social (CIS) est un nouveau dispositif permettant à un opérateur social de faire financer un programme innovant de prévention sociale par des investisseurs privés. Ils seront ensuite remboursés au moyen de fonds publics en fonction de l'atteinte d'objectifs d'impact social prédéterminés, mesurée par un évaluateur indépendant.